





## Communiqué de presse

L'Union Burundaise des Journalistes (UBJ) condamne vivement le maintien en détention de la Journaliste Sandra Muhoza, une décision prise en violation de tous les principes du droit.

La comparution de Sandra Muhoza, du journal en ligne *La Nova*, le 6 Mai 2024 devant la chambre du conseil du parquet de Mukaza avait suscité l'espoir mais ce lundi 13 Mai 2024, les illusions sont tombées car les juges ont décidé de la maintenir dans les geôles de Mpimba. « *Cette décision vient prouver encore une fois que la politique s'immisce dans le travail des juges car le jugement rendu n'a aucune base légale* », regrette Alexandre Niyungeko, président de l'UBJ tout en condamnant encore une fois l'immixtion du pouvoir dans les affaires judiciaires.

Sandra Muhoza a été écrouée à la prison de Mpimba dans la capitale économique Bujumbura, le 18 Avril 2024 après une semaine de détention dans les geôles du service national de renseignement.

Pour un commentaire dans un groupe Whatsapp, Sandra Muhoza est poursuivie pour atteinte à la sécurité de l'état et aversion ethnique. Elle a malheureusement rejoint en prison Floriane Irangabiye, de la radio en Ligne Igicaniro qui a été condamné à dix ans de prison ferme pour le même crime d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

L'UBJ demande encore une fois à la justice burundaise de faire un examen de conscience pour redorer son image pour qu'enfin les juges puissent dire le droit car la place de Sandra Muhoza et Floriane Irangabiye n'est pas en prison.

Il y a quelques jours l'assemblée nationale a adopté un projet de loi consacrant la dépénalisation partielle des délits de presse mais pour beaucoup de professionnels des médias, aussi longtemps que le juge restera le seul maitre à qualifier un délit de presse et surtout avec l'opacité qui entoure l'infraction d'atteinte à la sureté intérieure de l'état, l'optimisme n'est plus de mise.